

La paralysie des porteurs d'eau de Rennes*

Jean PECKER**

La première paralysie d'un nerf périphérique imputable à des microtraumatismes professionnels semble avoir été décrite par Alexandre Bachon, vingt ans avant la publication de Zenker. L'atteinte concerne le nerf radial chez les porteurs d'eau de la ville de Rennes, à la fin du XIX^e siècle. Deux circonstances expliquent cette pathologie : d'une part, les besoins croissants de la ville en eau, aussi bien pour l'usage domestique que pour la lutte contre les incendies ; d'autre part, et surtout, l'utilisation pour le transport d'un vase appelé buie dont le poids et la forme conduisent à une compression prolongée du nerf radial à la face postérieure du bras.

La classification des atteintes des nerfs périphériques, le démembrement de leurs causes, aboutissent à préférer à tout autre le terme de « neuropathie périphérique » qui a le mérite de n'impliquer, contrairement aux anciennes terminologies, aucun a priori étiologique. Et cela que la cause en soit infectieuse, toxique, métabolique etc., et que la répartition autorise à parler de mononévrite, multinévrite ou polynévrite.

Ce n'est que vers la fin du XIX^e siècle que certains observateurs ont retenu le rôle des traumatismes. Certes, la section nerveuse, la plaie des troncs nerveux, leur englobement dans un cal osseux étaient connus. En revanche, le rôle des microtraumatismes, inaperçus à force d'être répétés, suspecté par Duchenne de Boulogne (1867) n'apparaît que chez Zenker (1883). Rapidement va s'imposer la notion que ces paralysies appartiennent en propre à certaines catégories professionnelles et que les gestes de la profession déterminent le territoire intéressé. Peu à peu se dresse un catalogue, souvent pittoresque puisqu'il conduit à évoquer des professions aujour-

* Communication présentée à la séance du 28 mai 1988 de la Société française de l'Histoire de la Médecine.

** Professeur honoraire à l'Université de Rennes I.
Membre correspondant de l'Académie nationale de Médecine.
Le Chant du Bois, 35340 Liffre.

d'hui disparues : la paralysie des tambours (Bruns, Zander, Litthauer, Stendal), la paralysie des porteurs de briques (Gerhardt et Rieder), la paralysie des déchargeurs de charbon (Osann), la paralysie des cigarières (Cœster), la paralysie des joueurs de cithare (Mœbius), la paralysie des cochers russes (Brenner) etc.

Cette énumération, au charme passéiste, conduit à l'étude déjà très complète de Mme Baraks (1901) qui réalise ainsi un beau travail d'ergonomie, montrant que certaines professions entraînent au niveau des nerfs « des altérations par suite de surmenage, de compression, de tiraillements. » La connaissance du rôle de l'ischémie des troncs nerveux viendra plus tard. De même la liste des professions exposées se modifiera : à des petits métiers qui se sont éteints sont venues se substituer les victimes de professions plus actuelles : utilisateurs de marteaux pneumatiques, vendeurs de chaussures, téléphonistes, mécaniciens de bombardiers... (Cirilli, 1950). Les auteurs distinguent dans chaque cas les paralysies caractéristiques d'une profession donnée (par exemple la paralysie du sciatique poplité externe des vendeurs de chaussures) des paralysies non spécifiques (par exemple la paralysie du grand dentelé des bonnes d'enfants).

Regroupées d'abord sous le nom de « névroses » (arbeits-neurosen) puis de « névrites professionnelles », ces atteintes s'intituleront par la suite « paralysies médicales traumatiques des nerfs périphériques », terme qui a l'avantage de souligner le rôle des traumatismes tout en évitant une prise de position sur la nature intime de l'atteinte nerveuse.

*
* *

Si la tradition attribue à Zenker le premier mémoire (1883) sur le sujet avec la description de la paralysie du sciatique poplité externe chez les houeuses et les houeuses, il est légitime de reconnaître que Bachon avait précédé de vingt ans l'auteur allemand. Dans le « Recueil de Mémoires de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie militaires » de l'année 1864, Bachon publie un travail bien documenté intitulé « De la paralysie du nerf radial, paralysie des porteurs d'eau de Rennes » appuyé sur l'étude clinique de cinq observations.

Les trois premiers cas de Bachon méritent seuls le nom de paralysie radiale des porteurs d'eau. Dans l'observation n° 4 la paralysie doit être attribuée à une mauvaise position du bras au cours d'un sommeil rendu profond par un « état d'ivresse complet. » La cinquième observation est absolument caractéristique d'une compression du radial par béquilles dans les suites d'une fracture du membre inférieur. En revanche le mécanisme des trois premières observations n'est pas discutable comme nous le verrons. Bachon précise à juste titre que ses patients n'avaient jamais été soumis à une intoxication saturnine, cause fréquente à l'époque des atteintes du nerf radial.

Nous ne nous étendrons pas sur la description clinique de cette paralysie radiale qui ne présente pas de caractère particulier : paralysie des extenseurs de la main, accompagnée dans un cas de troubles sensitifs objectifs, dans un autre cas de douleurs. Dans les trois observations le pronostic moteur a été favorable sans que nous puissions nous convaincre que le traitement a contribué à cette évolution : sangsues, cataplasmes, balnéothérapie, sulfate d'atropine n'ont, en tous cas, pas

entravé la guérison spontanée — pas plus d'ailleurs, dans la dernière observation, que l'automédication à base de bains de tripes! —

Dans ses commentaires, Bachon note que la paralysie radiale isolée, en dehors du saturnisme, n'a été signalée que par Duchenne de Boulogne (1861) : « Il existe une espèce de paralysie qui n'a pas encore été décrite et qui établit son siège dans les muscles placés sous la dépendance du nerf radial. Elle survient habituellement sous l'influence d'une cause rhumatismale, un courant d'air par exemple... » Le mérite de Bachon nous semble être d'avoir rejeté l'hypothèse « rhumatismale » et d'avoir souligné le rôle du traumatisme. A cet égard le fait d'avoir regroupé avec les paralysies des porteurs d'eau un cas de compression morphéique et un cas de compression par béquilles contribue à renforcer son hypothèse.

*
* *

« Nous disons les porteurs d'eau de Rennes, car la maladie qui les caractérise tient à une habitude locale qui n'existe point chez ceux de Paris » (Bachon). Cette notion d'une pathologie régionale mérite d'être approfondie.

Certes, les besoins en eau ne cessent d'augmenter dans les villes au XIX^e siècle. Ils sont évalués à 100 litres par personne et par jour (Alphonse Guérard, 1852), puis à 150 litres (Henri Darcy, 1856), à 200 litres (Eugène Belgrand 1859)... Rennes n'échappe pas à cette quête de l'eau. L'intendant Caze de la Bove, son successeur Bertrand de Moleville, en liaison avec les fontainiers du Roi, procèdent au recensement des fontaines publiques et des nappes d'eau exploitables.

En effet, la population de la ville s'accroît pour atteindre 40 000 âmes en 1860. Certaines industries utilisent de grandes quantités d'eau, les mégisseries, les tanneries, les filatures... La ville comporte encore de larges activités agricoles, elles aussi grosses consommatrices. Surtout les maires successifs : de Lorgeril, Pongéard, Léon des Ormeaux et, à l'époque de Bachon, Martin (1871-1880) puis Le Bastard (1880-1889) gardent la préoccupation constante des quantités d'eau pouvant être procurées aux pompiers, suite incontestable des enseignements de l'incendie de 1720 qui avait détruit la ville aux trois-quarts.

Les zones de captage sont éloignées de la ville, l'adduction nécessitera la construction d'un aqueduc maçonné long de 48 km — mais l'alimentation en eau demeure précaire jusqu'à une date récente et le problème sera encore d'actualité après la Libération (Henri Fréville).

De toute façon, le captage de sources lointaines, améliorant l'approvisionnement de la rue, ne signifiait pas automatiquement une amélioration à l'échelon du domicile des citoyens. En 1892, l'eau à domicile sous pression parvenait chez moins de 3% de la population des 290 villes ayant accompli les travaux nécessaires (J. Léonard).

La dernière étape du transport de l'eau reste donc très artisanale. « Les pots et seaux étaient, selon les coutumes régionales, portés sur la tête (Corse), simplement au bout des bras, ou bien aux extrémités d'un carcan ou jouquet (Normandie). Dans les grandes cités, des porteurs d'eau à tonneaux ou à bretelles remplissaient leurs tonneaux à des fontaines payantes et leurs seaux dans la rivière en amont de la ville ;

ils roulaient leurs chariots par les rues et appelaient l'attention des clients qui leur demandaient moyennant pourboire et supplément, de livrer l'eau jusqu'à leur étage » (J. Léonard). C'est là que les porteurs d'eau de Rennes se singularisent et que nous devons rendre hommage à la perspicacité de Bachon. Le récipient utilisé est une cruche en fer battu, appelée buie, de forme globuleuse, d'une capacité de 18 litres munie d'une anse latérale unique. « La buie se porte de deux façons : sur la tête, ce qui est une manière usitée dans tous les pays, et sur la poitrine, ce qui est plus singulier. Le ventre de cette énorme cruche est appuyé sur la partie antéro-latérale du thorax ; dans l'anse, tournée en dehors, le bras est engagé et embrasse la circonférence de la buie qu'il presse sur la poitrine. En même temps l'humérus est relevé en haut et en dehors pour donner à l'anse un solide point d'appui. C'est un spectacle tout à la fois pénible et grotesque que de voir un homme, souvent une femme, embrassant à pleins bras ces deux énormes sphéroïdes, d'un poids total de 38 kg environ, le corps renversé en arrière pour rétablir l'équilibre, les bras écartés, les coudes hauts, gravir lentement l'escalier peu commode d'une maison de Rennes. Dans cette position, la pression principale de la cruche s'exerce sur la région externe et postérieure du bras suivant une ligne qui croise obliquement la direction du nerf radial. Ce nerf doit nécessairement être comprimé, contus, irrité. »

Malheureusement, Bachon ne donne aucune indication sur la durée pendant laquelle les malades qu'il a observés ont exercé leur profession. Pas plus qu'il n'indique la possibilité de facteurs favorisants associés au facteur traumatique, ici postural. Nous avons retrouvé au Musée de Bretagne le diplôme remis à Jean-Pierre Souëz, dit Bruno, porteur d'eau domicilié impasse des Carmélites. Ce diplôme commémore les cent sept primes obtenues entre 1853 et 1893 par Jean-Pierre Souëz pour secours aux incendies. Si l'on ajoute à cette activité de pompier le transport quotidien de l'eau pour les besoins domestiques, on pourrait penser qu'il était particulièrement menacé ; or, il ne figure pas dans la liste des malades de Bachon (dont les noms sont, suivant la coutume, donnés en clair).

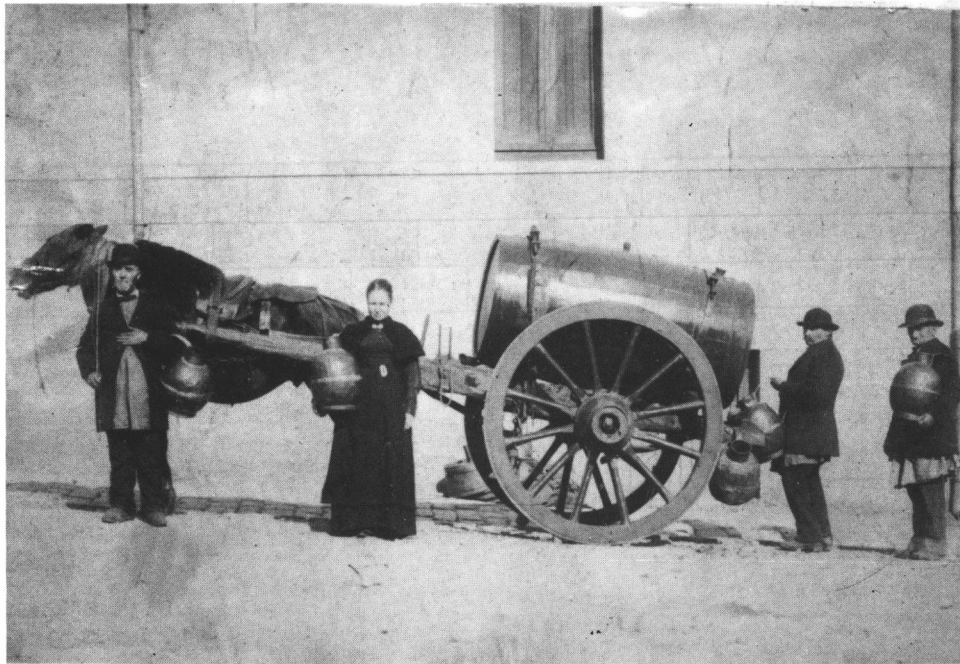
*
* *

De Bachon lui-même nous ne savons pas grand-chose malgré l'aide que nous ont apportée dans nos recherches nos confrères du Val-de-Grâce et du Service de Santé de la III^e Région Militaire. Alexandre, Pierre, Paul Bachon est né le 10 novembre 1826 à Saint-Avit-du-Moiron (Gironde). Sa carrière débute en qualité de chirurgien de la Marine en 1847. Il est « stagiaire médecin » en 1853, puis gravit les échelons normaux d'une carrière de médecin militaire. Il terminera cette carrière avec le grade de médecin principal de 2^e classe (lieutenant-colonel) obtenu en février 1880. Radié de l'armée active en avril 1882, il se retire à Médéah. A l'époque où il décrit la paralysie des porteurs d'eau il est aide-major de 1^{re} classe (médecin lieutenant), mais nous ne savons pas la durée de son affectation à Rennes.

Outre le travail que nous avons analysé dans cet article, nous connaissons de lui : sa thèse : « Des fractures de la rotule », Paris, 1852, et trois importants mémoires publiés dans les Recueils de Mémoires de Médecine militaire durant son long séjour en Algérie : « Étude sur le diagnostic des tumeurs de la paume de la main ; à propos

d'un névrome de cette région.» «De l'infection palustre et particulièrement de la fièvre rémittente bilieuse.» «Conférence sur le traitement du trichiasis.»

Ces différents travaux montrent que Bachon était un clinicien précis et un séméiologiste remarquable.



Les porteurs d'eau de la ville de Rennes :

Le personnage de droite porte la buie selon la règle,
c'est-à-dire en engageant le bras sous l'anse du récipient.

A l'extrême gauche, le célèbre Jean-Pierre Souëz qui à l'aide de ce moyen rudimentaire, a contribué à lutter contre cent sept incendies.

(Document provenant du Musée de Bretagne - Rennes).

SUMMARY

It is likely to ascribe to Bachon, a doctor in the french Army, the first description of a peripheral nerve palsy resulting from professional trauma. This lesion consisting in a radial nerve palsy was observed at the end of nineteenth century in the water-carriers of the city of Rennes. Two circumstances explain this peculiar geographical feature : first a rapid increase in the water needs for domestic purposes as well as for fire brigades ; second the utilization of a special type of vase whose weight and shape lead to a nerve crush.

BIBLIOGRAPHIE

1. — BACHON A. — De la paralysie du nerf radial (paralysie des porteurs d'eau de Rennes). *Recueil de mémoires de Médecine, de Chirurgie et de Pharmacie militaires. III^e série.* Tome XXI. Paris, Rozier édit., 1864, p. 323-336.
2. — BACHON A. — Étude sur le diagnostic des tumeurs de la paume de la main ; à propos d'un névrome de cette région. *Ibid.* Tome XXIX, 1873, p. 61-73.
3. — BACHON A. — De l'infection palustre et particulièrement de la fièvre rémittente bilieuse. *Ibid.* T. XXIX, 1873, p. 225-255.
4. — BACHON A. — Conférence sur le traitement du trichiasis. *Ibid.* T. XXXV, 1879, p. 91-97.
5. — BARAKS, née DOILIDSKY Hélène. — Les névrites professionnelles. Thèse, Paris, 1901, 232 p. Carré et Naud, édit.
6. — CIRILLI M. — Sur les paralysies médicales traumatiques des nerfs périphériques. Thèse, Paris, 1950, 228 p. Arnette, édit.
7. — GRASSET et RAUZIER. — Traité pratique des maladies du système nerveux. Montpellier et Paris, 1894, 4^e édit., T 2.
8. — FRÉVILLE H. — Un acte de foi : trente ans au service de la cité. 2 vol., Sepes édit., Rennes, 1977. (Tome 1 : Les structures, l'énergie et l'eau).
9. — LÉONARD J. — Archives du Corps. La santé au XIX^e siècle. Ouest-France, édit., Rennes, 1986.

Addendum

Le Dr DUREL signale qu'au 1, rue Boutegrie, près de l'église Saint-Séverin à Paris, on devine encore sur un immeuble de l'Aide sociale, l'inscription : « Stationnement de huit tonneaux de porteurs d'eau ». Cette inscription était très apparente jusqu'en 1984, année où la ville fit ravalier l'immeuble ; voyant les peintres prêts à l'action, le Dr Durel alerta les services culturels de l'Hôtel-de-Ville et de la mairie du V^e arrondissement, suggérant que le texte soit conservé : aucun succès, les peintres ont peint et ce souvenir du passé - - apparemment le seul à Paris - - n'est plus... Les porteurs d'eau non plus et ne montent plus dans les étages des bourgeois.